


<b>Commune rencontrée :</b>	Crémarest	
<b>Date de la rencontre :</b>	05/07/2016	<b>Lieu de la rencontre :</b> Mairie de Crémarest
<b>Participants à la réunion :</b>	M. Prudhomme, Maire Mme. Gourdon, Prolog Ingénierie Mme. León Marin, Prolog Ingénierie	
<b>Discussions et questions relatives à l'historique des inondations :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Débordements de la Liane :</b></li> </ul>		
M. Prudhomme nous a indiqué que la Liane sort parfois de son lit en rive droite au niveau du méandre situé en amont du pont sur la route de Desvres. Ce débordement inonde les prairies voisines et menace 2 habitations, pour lesquelles l'eau atteint le seuil de la maison.		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Débordements des affluents :</b></li> </ul>		
M. Prudhomme nous a précisé que le ruisseau de la fougère déborde parfois en rive droite au droit de la confluence avec la Liane. Sur ce secteur, une habitation est parfois impactée (avec de l'eau dans la maison) par ces débordements (route de Reclinghen). L'autre habitation située à proximité du ruisseau sur ce secteur étant surélevée, elle n'est pas affectée par les débordements.		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ruissellement :</b></li> </ul>		
M. Prudhomme nous a indiqué qu'il y a différents problèmes d'inondations liés au ruissellement répartis sur la commune :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au droit du point bas de la rue des Hautes Fontaines : les eaux provenant du versant pentu compris entre la route de Bellebrune et la rue des Hautes Fontaines constitué de prairies et cultures ruissellent vers le point bas du terrain naturel, inondant ainsi la voirie et les terrains des habitations ;</li> <li>• Route de la Liane : les eaux ruisselées provenant du versant situé à l'est de la route de la Liane (constitué de forêt et cultures) s'accumulent au droit du point bas de la voirie avant de rejoindre la Liane.</li> <li>• au droit de la Route des Desvres : l'insuffisance capacitaire des fossés sont à l'origine d'inondations liées au ruissellement au droit du croisement entre la route de Desvres et la rue du Montrocq.</li> </ul>		
<b>Discussions et questions relatives aux enjeux :</b>		
M. Prudhomme nous a précisé que les enjeux (mairie, école) présents sur la commune ont été correctement localisés sur la carte.		
<b>Discussions et questions relatives aux projets:</b>		
M. Prudhomme nous a informés qu'actuellement il n'y a pas de projets d'urbanisation sur la commune.		
<b>Documents transmis et à transmettre :</b>		
Aucun document n'a été échangé. M. Prudhomme a bien reçu le formulaire mais ne l'a pas rempli. Il nous a informées que nous pouvions le recontacter.		

